



FORUM POUR LE RENFORCEMENT DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

**BURUNDI**

**A la veille des élections de 2020, le régime Pierre Nkurunziza plus que déterminé à réduire à néant l'espace civique et démocratique**

*Rapport sur la gouvernance et les droits  
socio- économiques au Burundi*

*juin 2019*

## Table des matières

Table des matières .....	i
0. Introduction .....	1
I. Un contexte général de préparation à la guerre, d'appel à la haine et à l'intolérance, de violences politico- économiques, d'assassinats, d'arrestations arbitraires et de disparitions forcées. ....	2
I.1. Des entraînements paramilitaires des jeunes Imbonerakure.....	2
I.2. Des discours de la haine et des cas d'intolérance et violences politiques .....	3
I.3. Des rançonnements et des exigences incessantes de contributions forcées.....	7
I.4. Des assassinats, enlèvements et disparitions forcées .....	9
II. Le droit à l'éducation : politisation du milieu scolaire et renvoi des fillettes victimes de violences sexuelles impunies .....	11
II.1. Enrôlement des élèves pour le compte du parti au pouvoir CNDD-FDD.....	11
II.2. Quand la note attribuée aux stages de fin d'études techniques n'a plus de valeur au Burundi ! .....	12
II.3. Le paiement des contributions forcées comme condition pour avoir droit à une attestation de service .....	12
II.4. Des fillettes chassées de l'école suite aux violences sexuelles et viols subies de la part des membres de la ligue des jeunes Imbonerakure .....	13
III. Droit à la santé : les épidémies de paludisme et de choléra continuent à emporter des vies humaines au Burundi .....	14
III.1. L'épidémie de paludisme non déclarée .....	14
III.2. Recrudescence de choléra dans certains coins du pays .....	15
IV. D'autres faits de mauvaise gouvernance observés pendant la période du rapport.....	16
IV.1. Des manifestations publiques comme moyens politiques de manipulation des masses .....	16
IV.2. « Les aides des Blancs ne seront plus acceptées », dit le Président du Sénat .....	17
IV.3. Nouvelle suspension des activités de l'ONG locale PARCEM .....	18
IV.4. L'ombudsman burundais contre le dialogue inter burundais .....	18
IV.5. Des églises et responsables d'églises dans le collimateur du régime du CNDD-FDD.....	19
IV.6. Un conducteur de moto torturé par des agents de police en province Makamba .....	21
V. Conclusion et recommandations .....	22

## 0. Introduction

Le contexte socio-politique et économique se détériore du jour au lendemain au Burundi, pendant que le régime de Pierre Nkurunziza est simplement préoccupé par des élections qui lui permettraient de se maintenir au pouvoir. La fin justifie les moyens. A l'approche de ces élections de 2020, les violences politiques s'amplifient dans le but d'anéantir tout mouvement socio-politique qui viendrait le concurrencer. Conscient de son incapacité à satisfaire et convaincre le peuple burundais, compte tenu de l'expérience malheureuse des 14 ans au pouvoir, le régime du CNDD-FDD est plus que jamais déterminé à régner par la terreur, la violence et la manipulation. Ainsi des manifestations aux allures de manipulation politicienne sur fond de discours haineux et divisionnistes sont le lot quotidien des Burundais.

Le régime organise aussi des entraînements paramilitaires à l'endroit des jeunes Imbonerakure pris aujourd'hui comme un instrument privilégié et efficace pour combattre toute opposition politique. Ces derniers se sont constitués en une force au-dessus de la loi, de la police et de l'armée nationale et commettent impunément des violences politiques sur leurs collines en vue d'y faire régner la terreur, profitable au régime en place qui veut régner en maître absolu.

En mal de financements pour faire fonctionner l'Etat et la milice Imbonerakure, le pouvoir donne la latitude à cette dernière pour s'approvisionner et s'autofinancer librement et par tous les moyens. La population est ainsi la cible des rançonnements et des exigences financières incessantes de toutes sortes. Des Burundais qui tentent de nager contre-courant sont « corrigés », arrêtés, emprisonnés, torturés, tués et/ou portés disparus. L'école qui était dorénavant considérée comme un milieu apolitique est devenue le terrain des manipulations politiques et des violences sexuelles utilisées comme une arme de répression contre les opposants politiques.

Face à la misère et la pauvreté, le laisser-aller et le désordre dans le pays, les maladies s'abattent sur le peuple burundais. Les épidémies de malaria et de choléra se succèdent pendant que le pouvoir tente de les dissimuler dans l'espoir de cacher le mal qui ronge son peuple qu'il est censé protéger.

Ce rapport de FORSC de juin 2019 dénonce d'autres faits de mauvaise gouvernance socio-politique et économique dont la répression contre le parti CNL du député Agathon Rwaswa, la suspension de l'ONG locale PARCEM, la surveillance et le contrôle des églises qui marquent une nouvelle étape de détermination du pouvoir à réduire à néant l'espace civique burundais.

## **I. Un contexte général de préparation à la guerre, d'appel à la haine et à l'intolérance, de violences politico- économiques, d'assassinats, d'arrestations arbitraires et de disparitions forcées.**

### **I.1. Des entraînements paramilitaires des jeunes Imbonerakure**

**En province Kirundo**, des entraînements paramilitaires nocturnes de jeunes Imbonerakure ont de nouveau été signalés dans certaines localités de la province. Des démobilisés surtout du FDD, à savoir Minani qui est en même temps président de la ligue des jeunes Imbonerakure en commune Kirundo, Yamuremye Fabien président du parti CNDD-FDD en province Kirundo, deux démobilisés de l'ancienne armée burundaise, Ahishakiye Abel président de la ligue des jeunes Imbonerakure en province Kirundo et Nkurunziza président de la ligue des jeunes dans la zone Kirundo en même temps chef de colline Nyange-Bushaza étaient à la tête de l'organisation de ces entraînements paramilitaires. Au cours de ces activités, on les prépare à faire la guerre et à se défendre lors d'une attaque armée éventuelle. On les entraîne à tirer avec des fusils et à lancer des grenades. Ils faisaient également le montage et démontage des fusils et s'entraînaient à d'autres tactiques de combats.

**En province Cibitoke**, les entraînements paramilitaires des jeunes de la milice Imbonerakure avaient également inquiété les habitants des communes Murwi et Buganda. A la fin du mois de mai et au début du mois de juin 2019, des groupes de jeunes affiliés au parti CNDD-FDD des communes de Buganda et Murwi se rassemblaient sur des terrains de football et faisaient des entraînements paramilitaires en pleine journée. Des sources sur place précisait qu'il s'agissait d'une formation de nouveaux jeunes Imbonerakure qui n'avaient pas encore eu cette formation.

« *On nous forme sur comment se défendre si un ennemi attaque notre pays* » expliquait un des jeunes du parti au pouvoir à Murwi. Un autre jeune bénéficiaire de la formation nous révélait que leur objectif est surtout d'intimider les membres des partis de l'opposition qui ne veulent pas adhérer aux idéaux du parti au pouvoir.

« *Si ces entraînements continuent, je dois quitter cet endroit* », déclarait un habitant de la colline Ndava, commune Buganda, qui craignait d'être la cible de la violence. Des responsables des partis de l'opposition craignaient de nouvelles attaques après la formation.

---

Un des responsables du parti Congrès National pour la Liberté CNL en sigle conseillait les jeunes de son parti de ne pas se laisser faire, mais de se défendre contre les agressions des jeunes Imbonerakure et de porter plainte aux instances judiciaires proches d'eux. Contactés, Joseph Ciza, l'administrateur de la commune Murwi et Emmanuel Bigirimana de Buganda niaient en bloc les accusations et se réjouissaient plutôt de la bonne cohabitation entre différents partis politiques dans leurs communes.

## **I.2. Des discours de la haine et des cas d'intolérance et violences politiques**

Le régime du CNDD-FDD multiplie les discours de la haine et d'appel à l'intolérance politique. Il a mis en avant les violences pour contraindre le peuple burundais à adhérer de force à son idéologie, ce qui lui permettrait de rester le temps qu'il voudra aux rênes du pouvoir. A la veille des élections de 2020, le parti au pouvoir est plus que déterminé à en découdre avec toute voix discordante susceptible de lui barrer le chemin pour garder sa main mise sur les destinées du peuple burundais.

**En province Bujumbura**, le secrétaire du parti CNDD-FDD en commune Mutimbuzi du nom de Nindorera Elysée avait animé le mardi matin du 11 juin 2019, une réunion à l'intention d'une vingtaine de démobilisés issus de ce parti politique et d'une trentaine de représentants collinaires, membres du même parti. Selon des participants à la réunion, l'objet de la réunion était de sensibiliser les participants à plus de vigilance pour combattre les opposants politiques dont surtout les adeptes du parti CNL du député Agathon Rwaswa. Pour l'orateur du jour, ces derniers doivent être surveillés de jour comme de nuit pour les empêcher d'avancer dans leur intention de concurrencer le CNDD-FDD au pouvoir.

*« Il faut les contraindre à adhérer de force à notre parti, sinon les chasser de notre commune »,* avait-il insisté. En plus, l'organisateur de la réunion avait ordonné aux participants de surveiller et corriger tout policier et/ ou militaire qui n'accepterait pas de collaborer dans cette chasse à l'homme. Après la réunion qui avait duré au moins 30 minutes, quelques Imbonerakure dont les nommés Nkurunziza Désiré, Nyambariza Billy et Babingwa Asmani avaient reçu du matériel de communication militaire de type Motorola.

Dans cette même province de Bujumbura, la permanence du parti CNL en commune Nyabiraba qui devrait être inaugurée solennellement par le député Rwaswa Agathon en date du 16 juin 2019 avait été incendiée dans la nuit du 15 au 16 juin 2019 par des Imbonerakure de cette même commune.

Dans la continuité de la répression, le régime avait arrêté 15 membres du parti CNL le 16 juin 2019 dont 9 de la commune Kanyosha et 6 de la commune Nyabiraba, accusant ces derniers d'avoir eux-mêmes incendié leur permanence. Toutes les victimes avaient été conduites au cachot du commissariat de police en commune Nyabiraba avant d'en relaxer le lendemain 6 de la commune Nyabiraba et d'en transférer 9 de la commune Kanyosha à la prison centrale de Mpimba, en Mairie de Bujumbura.

**En province Cibitoke**, et plus précisément en commune Murwi, des jeunes Imbonerakure de la colline Bubogora commandés par leurs chefs Jean de Dieu Harerimana et Firmin Ninteretse ont tabassé dimanche 16 juin 2019, vers 16 heures, deux représentants du CNL sur cette colline : Evariste Nzirorera, secrétaire du Congrès National pour la Liberté et Norbert Bayiramye, membre de ce parti. Selon une source policière, ces jeunes Imbonerakure, munis de bâtons et de gourdins avaient attaqué ces fidèles du CNL et des dégâts auraient été énormes si l'intervention policière n'avait pas été rapide. D'après cette même source, les deux groupes de jeunes gens se regardaient en chiens de faïence. Un des responsables du CNL nous indiquait qu'ils ne pouvaient pas rester les mains croisées face à de telles provocations. L'administrateur communal de Murwi reconnaissait qu'il y avait des accrochages entre ces deux groupes de jeunes et prévoyait des descentes sur terrain pour des réunions de sensibilisation. Ce comportement de l'administrateur et de la police en commune Murwi était désavoué pas des défenseurs des droits de l'homme sur place qui demandaient plutôt de punir les auteurs de telles agressions.

En commune Rugombo, la police avait évité de justesse, en date du 10 juin 2019, vers 23 heures, un accrochage physique entre deux autres groupes de jeunes de la colline Samwe. Le groupe de jeunes Imbonerakure voulant attaquer celui des adeptes du CNL, accusant ces derniers d'avoir participé à une cérémonie d'accueil du député Agathon Rwasa en visite dans la province Cibitoke.

**En province Kirundo**, commune Ntega, un groupe d'Imbonerakure de la colline Gitwezi, zone de Murungurira, commandés par Murengerantwari ont tabassé le 9 juin 2019 trois membres du parti CNL, Jean-Baptiste Shirangabo, Vincent Ndikumana et Fabrice Sendegeya qui partageaient la bière dans un bistrot de la place. Selon des témoins, les victimes avaient été agressées par des Imbonerakure qui étaient là dont Nshemezimana Innocent et Mberamiheto Edouard.

Dans un état critique, deux parmi les victimes ont été transférées à l'hôpital de Kirundo. Les auteurs du crime n'avaient pas été inquiétés et continuaient plutôt à intimider les familles des victimes pour les contraindre à ne pas saisir la justice.

En commune Bugabira, un certain Faustin Bigirimana, membre du CNL a été assassiné vers 19h vendredi le 21 juin 2019. Des sources de sa famille avaient bien affirmé que la victime avait été à maintes reprises avisée qu'elle allait être éliminée si elle n'acceptait pas d'adhérer au CNDD-FDD. Après cette mort tragique, tous les proches de la victime faisaient objets de menaces incessantes de la part des Imbonerakure, présumés auteurs du crime.

Suite à cet assassinat et aux multiples agressions des Imbonerakure, la tension entre les deux groupes ~~avait~~ était montée d'un cran et l'autorité administrative avait elle-même été inquiétée avant l'ouverture solennelle de la permanence provinciale du parti CNL en date du 30 juin 2019. Le gouverneur Alain Tribert Mutabazi aurait dû supplier, selon des témoins, les chefs Imbonerakure de rester calmes et de maintenir la paix, au moment où les adeptes du CNL avaient décidé de verser le sang, plutôt que de se laisser faire suite aux menaces d'agression contre leur permanence.

Des sources sur place en province Kirundo indiquaient néanmoins qu'un nombre important de membres du CNL dans la province avaient dû fuir leurs domiciles par peur pour leur sécurité.

---

**En province Gitega**, l'administrateur communal de Mutaho, Denis Niyomuhanyi avait tenu une réunion au chef-lieu de la commune, en date du 20 juin 2019, à l'intention des chefs de zones, de collines et des Imbonerakure. Lors de cette réunion, il avait recommandé aux participants de dresser une liste de toutes les personnes de sa commune qui allaient se rendre au chef-lieu de la province Gitega pour participer aux cérémonies d'ouverture de la permanence nationale du CNL, le 22 juin 2019. D'après l'administrateur, il convenait de suivre de près ces personnes et leur dire que celui ou celle qui allait s'y rendre n'était plus permis de revenir dans sa commune, et qu'il fallait d'ailleurs envisager de corriger ce genre de personnes. Dans son discours, il disait qu'il avait des doutes que certains membres de son parti CNDD-FDD avaient viré du côté du CNL. Cela n'avait pas empêché une grande foule de membres du CNL de quitter cette commune de Mutaho pour participer aux festivités du député Agathon Rwaso au chef-lieu de la province Gitega.

Au cours d'une conférence publique tenue vendredi le 28 juin 2018 dans l'après-midi, le secrétaire général du parti CNL, Simon Bizimungu avait déclaré que plus de 60 membres de son parti étaient détenus dans différents cachots et prisons repartis sur le territoire national. Il affirmait que les autorités administratives et policières rivalisaient d'ardeur dans la chasse à l'homme contre leurs adeptes et dénonçait l'identification faite par la police des membres du parti CNL qui se rendent à leurs permanences partout dans le pays.

**En province Makamba**, des Imbonerakure Berakumenyo alias Mandela, Albert et Nihorimbere ont tabassé lundi 24 juin 2019, dans l'après-midi, le nommé Minani, membre du parti CNL, habitant sur la sous colline Kivoga, colline et commune Kibago, sous prétexte que les quelques kilogrammes de haricots qu'il portait étaient destinés aux rebelles. Après l'avoir en plus accusé d'avoir voté « non » au référendum de la constitution en mai 2018, ses bourreaux lui avaient ensuite dérobé toute la provision. La victime avait tenté de porter plainte auprès du chef de colline Kibago, Ayubu Boba, mais ce dernier n'avait pas hésité de lui rétorquer qu'« *ils n'avaient fait que leur boulot, et qu'il ne fallait même pas tenter de lever la voix sur ce cas* ».

**En province Rutana**, dans la nuit du 27 juin 2019, dans le quartier de la périphérie de la ville de Rutana connu sous le nom de Karindo, une dame d'une trentaine d'années, membre du parti CNL d'Agathon Rwsa avait été déshabillée publiquement par un Imbonerakure connu sous le nom de Nkubito, de la même localité. Ce dernier avait par la suite brûlé les habits de la victime et n'avait pas été inquiété de cet acte ignoble.

**En province Kayanza**, il s'agit du prénommé Eric, un des représentants provinciaux des jeunes du parti CNL, habitant au centre-ville de Kayanza et un certain Isaïe, membre du comité communal, habitant dans la zone Mbirizi, commune Gatara qui avaient été victimes d'arrestation arbitraire dimanche le 23 juin 2019. Le chef de zone Mbirizi, accompagné par des Imbonerakure de la localité accusaient les victimes de tenir une réunion illégale nocturne. Ces dernières étaient passées des cachots du commissariat communal de police à Gatara aux cachots du commissariat de police en province Kayanza, le 27 juin 2019, en passant par les cachots du SNR Kayanza.

**En province Bubanza**, cinq membres du CNL, Ndayahoze Sylvain, Ndayizeye Pascal, Sibomana Egide Niyonkuru Jean Claude, Nkurunziza Elias ont été arrêtés le 16 juin 2019 au chef-lieu de la commune Gihanga et conduits directement au cachot du commissariat communal de police sur place. Les victimes venaient de rejoindre 6 autres membres de ce parti, qui étaient déjà transférés à la prison de Bubanza, faisant en tout 11 membres du CNL en détention pour cause de réunion non autorisées. Les différentes victimes avaient été arrêtées les unes au terrain de football, les autres dans des bars en train de se désaltérer.

### **I.3. Des rançonnements et des exigences incessantes de contributions forcées**

**En province Gitega**, la population de la commune Makebuko a accueilli dans la souffrance le Président Pierre Nkurunziza qui avait rendu visite à la commune en date du 7 juin 2019. Les cérémonies d'accueil s'étaient déroulées sur la colline Murenda et toute la population avait été forcée d'y répondre. Sous le commandement de l'administrateur communal Cyprien Nikwibitanga, des jeunes Imbonerakure avaient envahi, dans la matinée, les ménages munis de sifflets et de gourdins, menaçant et trainant sous des coups la population. Le lendemain matin, les chefs de colline et les Imbonerakure avaient procédé à l'identification des absents à ces cérémonies, et chaque absent devait payer une rançon variant entre 1000FBU et 2000FBU, ce que les victimes avaient jugé injuste car ne pas répondre à l'accueil du Président n'est pas une infraction, en plus que certains avaient des motifs fondés de s'absenter.

**En province Muramvya**, des propriétaires de boisements ont accusé des jeunes Imbonerakure de piller les bois d'eucalyptus en se cachant derrière la mesure du gouvernement de couper et de dessoucher tous les eucalyptus se trouvant à 25 mètres des marais, pour sauvegarder les sources d'eau sucées par ces arbustes. Au lieu de laisser les propriétaires de ces arbres les couper eux-mêmes tranquillement, l'administration locale et les Imbonerakure se chargeaient de ce travail et emportaient avec eux tous les bois coupés, affirmant que c'est leur rémunération en nature pour ce travail fait.

**En province Mwaro**, un groupe d'Imbonerakure de la commune Gisozi érigeait des barrières sur les routes pour exiger des rançonnements aux passants. En effet, sur le tronçon Nyakararo, commune Gisozi, et Rusaka, aucune moto appartenant à une personne non membre du CNDD-FDD n'avait le droit de circuler à partir de 18 heures. Les boutiques de la place n'avaient pas le droit d'ouvrir les portes alors que c'était le moment d'acheter certains produits.

En date du 2 juin 2019, un Imbonerakure du nom de Pacifique Nkurunziza, un des membres du groupe avait arrêté un chauffeur de taxi-moto avec un client à bord. Il ne le laissera passer qu'après avoir empoché 20000FBU de corruption. C'est le client qui s'était senti dans l'obligation de payer cet argent pour éviter de se créer des ennuis.

La même interdiction de ne pas circuler pour les taxi-moto à partir de 18h était aussi signalée au chef-lieu de la commune Rusaka. Pourtant, les motos appartenant aux Imbonerakure continuaient à circuler même après cette heure, selon des sources sur place.

**En Mairie de Bujumbura**, les habitants dénonçaient les menaces proférées par les administratifs lors de la collecte des contributions. Dans la semaine du 9 juin 2019, des administratifs accompagnés de jeunes Imbonerakure sillonnaient les quartiers de la zone Ngagara, commune Ntakangwa, exigeant le paiement de contributions aux élections de 2020. D'après certains habitants, les mêmes administratifs faisaient le contrôle de ceux qui avaient déjà payé la contribution de 2018, soit une somme de 2000 F Burundais par ménage et par an. D'après une source proche du chef de quartier VI, ceux qui enregistraient des arriérés de l'année 2018 devaient régulariser en payant une somme de 4000 Franc Burundais. Cette semaine, un communiqué appelant les habitants du quartier à s'acquitter de ces contributions dans les meilleurs délais avait été lancé.

A défaut de payer cette contribution de leur propre volonté, le chef du quartier VI prévenait les habitants qu'il pourrait y avoir des recouvrements forcés par une équipe mandatée par l'administration de la commune. La décision de faire ce recouvrement forcé avait été prise au cours d'une réunion tenue par l'administrateur de la commune Ntakangwa avec les administratifs à la base et la police. Certains habitants du quartier dénonçaient ce recouvrement forcé et disaient être fatigués par les collectes de fonds pour les élections de 2020.

**En province Cibitoke**, une contribution forcée avait été collectée depuis le 20 juin 2019 par les membres du parti CNDD -FDD dans toutes les communes de la province. Les collecteurs disaient que l'argent allait servir à l'organisation d'un congrès dans toutes les collines. Chaque ménage, chaque boutique et kiosque de commerce, et chaque véhicule de transport était dans l'obligation de donner cette contribution. « *J'ai donné 5000 FBU pour mon véhicule qui transporte les passagers vers Bujumbura pour sauver ma vie* », précise un membre du parti d'opposition contacté au chef-lieu de la province.

Le premier secrétaire du CNDD- FDD à Cibitoke, Albert Nsekambabaye avait bien précisé que la contribution demandée à la population servirait pour le bien être du pays et ses habitants, mais n'avait toutefois pas voulu s'exprimer sur d'autres questions.

**En province Rumonge**, les autorités administratives exigeaient des contributions pour la construction du bureau provincial. Chaque enseignant qu'il soit du cycle fondamental ou post fondamental œuvrant en province scolaire de Rumonge devrait avoir payé à partir du lundi 03 juin 2019 au 9 juin 2019, une somme de 12.500 Francs burundais.

Des responsables scolaires avaient organisé des réunions pédagogiques au courant de cette semaine non pas pour parler des questions en rapport avec la pédagogie, mais pour transmettre le message du cabinet du gouverneur à leurs personnels respectifs. Les enseignants étaient sommés de partager à deux l'achat d'un sac de ciment évalué en liquidité à 25000 FBU.

Des inquiétudes sur la gestion de ces fonds se faisaient sentir après le détournement de plus de 25 millions de francs burundais sur les contributions aux élections de 2020 dans cette province, qui avait valu l'arrestation et l'emprisonnement de deux responsables du cabinet du gouverneur.

#### **I.4. Des assassinats, enlèvements et disparitions forcées**

**En province Cibitoke**, deux corps ligotés et attachés sur un arbre et déjà en décomposition ont été retrouvés en date du 04 juin 2019 sur la colline Bambo, zone Ngoma, commune Murwi. L'administrateur communal de Murwi, Joseph Ciza avait donné l'ordre aux administratifs à la base d'enterrer ces corps, sans identification des victimes, pour ne pas contaminer les habitants environnants.

Samedi le 22 juin 2019, un autre corps en décomposition d'une femme avait été retrouvé au chef-lieu de la province Cibitoke. Des sources policières disaient que la victime avait été d'abord violée avant d'être tuée car elle présentait des blessures sur tout le corps. Un élu collinaire rencontré au chef-lieu de la province avait déclaré avoir reçu l'ordre de son supérieur pour enterrer le cadavre et se lamentait du fait que le corps n'avait pas été amené à la morgue de l'hôpital Cibitoke très proche de l'endroit où se trouvait le cadavre. Un officier de la police judiciaire contacté regrettait ce comportement de l'administration d'enterrer une personne sans toutefois faire des enquêtes pour savoir les mobiles de l'assassinat.

---

Le commissaire provincial de police en province Cibitoke OPC 1, Bonfort Ndoreraho avait reconnu les faits et justifiait l'acte par des raisons sanitaires.

Vendredi le 28 juin 2019, vers 18 heures, l'administration communale et les forces de l'ordre ont procédé à l'enterrement d'un cadavre ligoté et en décomposition d'un homme trouvé au bord de la rivière Rusizi, frontalière avec la République Démocratique du Congo sur la transversale 2, colline Ruhagarika, commune Buganda. L'administration communale donnait toujours les mêmes motifs : l'enterrement motivé par des raisons hygiénico-sanitaires.

Dans la même province de Cibitoke, c'est aussi le cas d'un certain Ngendakumana Jean Marie, enlevé dimanche le 23 juin 2019 par un véhicule du responsable du SNR à Rugombo. Des témoins rapportaient que la victime avait été embarquée dans le véhicule immatriculé D3981A du responsable de service national de renseignement à Cibitoke vers 14 heures. Les mêmes sources disaient que la victime avait été appelée par un jeune Imbonerakure de là où il était en train de vendre des téléphones au centre de négoce de Rugombo. La famille de la victime disait avoir cherché partout le leur, en vain. Le responsable du service national de renseignement à Cibitoke, Venant Miburo contacté n'avait pas reconnu sa responsabilité par rapport à cet enlèvement et se contentait de dire qu'il n'en était informé.

---

**En province Bururi**, un corps d'un enseignant du lycée Bururi, Alexis Niyongabo a été retrouvé décapité le matin du 13 juin 2019 près de son domicile se trouvant au chef-lieu de la province, précisément sur la colline Kibuye. Ses bourreaux l'avaient filé depuis la journée du 12 juin 2019 quand il retirait son argent à la banque et l'avaient poursuivi jusqu'au bar où il avait passé la soirée en compagnie de son épouse qui était rentrée à la maison avant lui. Les informations provenant de sa famille disaient que les criminels l'avaient tué avant d'emporter une somme d'argent dont le montant n'a pas été connu.

## **II. Le droit à l'éducation : politisation du milieu scolaire et renvoie des fillettes victimes de violences sexuelles impunies**

### **II.1. Enrôlement des élèves pour le compte du parti au pouvoir CNDD-FDD**

Ce n'est plus un secret, les écoles sont aujourd'hui des endroits où se mènent désormais des propagandes politiques pour le compte du parti CNDD-FDD, en violation flagrante du règlement scolaire. Les élèves sont divisés en deux groupes : celui des membres du parti au pouvoir et l'autre des non membres assimilés à des opposants au régime. Au niveau des enseignants, la situation est la même. Du côté de l'autorité scolaire, cela va sans dire qu'elle est en totalité vouée à la cause du parti au pouvoir. Les postes de responsable scolaire ne sont plus techniques, la première condition pour y être nommée, c'est l'appartenance au parti CNDD-FDD, nous a révélé un des responsables au ministère de l'éducation.

Selon un directeur contacté, le mot d'ordre du parti au pouvoir est clair. Il faut apprendre aux enfants dès l'âge de la maternelle l'idéologie du parti CNDD-FDD pour qu'ils grandissent en ayant cet amour du parti et du pays. « *Nous sommes donc dans cette contrainte de suivre les ordres du parti au pouvoir faute de quoi nous sommes virés* », avait renchéri notre interlocuteur.

Ainsi, Augustin Nibitanga, directeur du Lycée Bukirasazi en commune Bukirasazi province Gitega, faisait régulièrement des réunions à l'école avec des élèves représentants de la jeunesse Imbonerakure. Presque tous les samedis, il sortait avec certains de ces élèves à bord du véhicule de l'école pour participer aux réunions du parti CNDD-FDD sur différentes collines ou à la commune. Les élèves non membres du parti au pouvoir en avaient une peur bleue, et les parents regrettaient que leurs enfants soient enrôlés dans des activités politiques alors qu'ils les avaient envoyés à l'école pour une formation scientifique et humaine. Signalons qu'au début de l'année scolaire 2018-2019, ce directeur avait refusé les résultats des élections des représentants des élèves car les élus n'étaient pas des adeptes du CNDD- FDD, et il avait décidé de nommer des Imbonerakure, comme représentants des élèves.

## **II.2. Quand la note attribuée aux stages de fin d'études techniques n'a plus de valeur au Burundi !**

Le ministère de l'éducation nationale, de la formation technique et professionnelle a sorti un communiqué de presse mercredi le 26 juin 2019 pour annoncer que désormais pour les classes terminales de l'enseignement post fondamental technique, la note attribuée au stage n'est plus incluse au total annuel des résultats scolaires. La ministre Janvier Ndirahisha a recommandé aux enseignants de placer cette note en bas du bulletin comme c'est le cas pour la note de religion. Selon des professionnels de l'enseignement, l'annulation de cette note risque de faire reculer le niveau des élèves déjà faibles puisque dans beaucoup d'écoles techniques, on observe un manque criant de matériels didactiques pour renforcer la formation théorique donnée aux élèves. Les stages organisés en classes terminales dans les écoles techniques préparaient normalement les élèves finalistes à se familiariser avec le volet technique. Actuellement, avec cette mesure, les stages d'enseignement n'auront aucun sens et pourraient être considérés comme facultatifs à la fois par les élèves et les enseignants. Nous nous demandons de quel type d'enseignement technique veut parler le ministre de l'éducation si la note attribuée aux stages n'est plus prise en considération pour réussir ou échouer !

## **II.3. Le paiement des contributions forcées comme condition pour avoir droit à une attestation de service**

Les enseignants des communes Makebuko, Itaba et Bukirasazi, en province Gitega se lamentaient de n'avoir plus droit aux attestations de service alors qu'ils sont au service et que c'est un droit pour tout employé. Pour les deux 1ères communes, l'obtention de cette attestation était conditionnée par le paiement de la contribution pour la construction des stades. Pour la 3<sup>ème</sup> commune, c'était le paiement des frais pour les enseignants vacataires engagés par la commune et qui reçoivent 50000FBU chacun par mois.

#### **II.4. Des fillettes chassées de l'école suite aux violences sexuelles et viols subies de la part des membres de la ligue des jeunes Imbonerakure**

En province Bubanza, au moins 10 filles du lycée technique Nyamugerera et 4 autres du lycée Musigati en situation de grossesse ont été chassées de l'école pendant cette dernière partie de l'année.

Un groupe de jeunes Imbonerakure dont des enseignants sous la protection du Directeur Communal de l'Enseignement et du représentant communal du parti CNDD-FDD se livre impunément à des viols et violences sexuelles en commune Musigati, province Bubanza. Les directeurs d'écoles ont peur de dénoncer ces malfaiteurs.

Abel Ndiokubwayo, directeur de l'ECOFO Musigati avait tenté de faire une enquête sur ces cas de viol et avait dressé une liste des victimes et des présumés auteurs pour faciliter les enquêtes policières, mais son effort est tombé à l'eau car il n'y avait pas eu d'ouverture de dossiers.

### **III. Droit à la santé : les épidémies de paludisme et de choléra continuent à emporter des vies humaines au Burundi**

#### **III.1. L'épidémie de paludisme non déclarée**

198,963 nouveaux cas de paludisme ont été notifiés durant la semaine 23 de cette année en cours. Les services de statistique du ministère de la santé publique avaient noté une augmentation de 108.2% par rapport à la semaine 23 de 2018.

Ces statistiques montraient que le District Sanitaire (DS) de la province Gitega avait notifié plus de 120000 cas, suivi par le DS de Nyabikere avec plus de 10000 cas, le DS de Kibuye avec plus de 9000 cas, les DS de Giteranyi et Buhiga avec plus de 8000 cas, les DS de Kinyinya et Ngozi avec plus de 7000 cas.

Les DS de Cankuzo, Buye, Mutaho et Cibitoke avaient de leur côté notifié plus de 8000 cas. 34/46 Districts Sanitaires avaient une courbe qui dépasse le seuil épidémique.

En tout 72 décès dus au paludisme avaient été notifiés : 10 décès Maternels dont 1 à Bubanza, 2 Bujumbura Nord, 1 à Murore, 1 à Kibuye, 1 à Mutaho, 1 à Muyinga, 1 à Buye, et 2 à Ngozi ; 20 décès périnataux dont 6 à Gitega, 2 à Kibuye, 3 à Mutaho, 2 à Buhiga, 1 à Kayanza, 1 à Muramvya, 4 à Muyinga, 1 à Kinyinya ; 36 décès néonataux dont 1 à Mpanda, 1 à Kabezi, 2 à Bujumbura Nord, 3 à Gitega, 4 à Kibuye, 5 à Mutaho, 2 à Buhiga, 5 à Kayanza, 1 à Busoni, 2 à Kirundo, 1 à Muramvya, 1 à Muyinga, 2 à Ngozi, 1 à Rutana, 4 à Kinyinya et 1 à Ruyigi.

15 cas de choléra dont 3 au District Sanitaire Bujumbura centre et 12 au DS Cibitoke avaient été recensés pendant cette même période. La complétude et la promptitude étaient à 84,9%.

**En province Bujumbura**, l'épidémie de malaria s'étendait sur toutes les communes de la province. En plus, il y avait un manque criant de médicaments dans presque toutes les structures de santé pour éradiquer ce fléau. A la fin du mois de juin 2019, le FORSC a fait le tour des structures de soin se trouvant dans cette province pour se rendre compte de la situation de ce fléau.

En zone Rukaramu de la commune Mutimbuzi secteur Kinyinya, nos sources nous signalaient qu'il y avait eu au moins 8 morts durant ce mois de juin et d'autres victimes étaient hospitalisées dans les centres de santé de la commune en grand nombre.

En commune Isare, plus de 25 personnes étaient hospitalisées à Rushubi et d'autres dont le nombre non encore connu l'étaient dans les centres de santé de la commune. En commune

Kabezi, 6 personnes étaient hospitalisées dans le district sanitaire de Kabezi. En commune Mukike, 5 personnes étaient hospitalisées et étaient sous traitement dont deux au centre de santé de Rukina et trois au centre de santé de Mayuyu. A Mubimbi, 4 personnes étaient dans le centre de santé de Kinama, A Mugongo-Manga, 7 personnes dont 4 à l'hôpital Rwibaga et 3 au centre de santé de Kankima étaient sous traitement. Deux personnes étaient sous traitement au centre de santé Nyabiraba.

Certains infirmiers et docteurs contactés regrettaient de ne pas avoir dans leurs stocks des médicaments appropriés pour faire face à ce fléau. Le médecin provincial du nom de Joël Nibigira disait de son côté que les médicaments étaient en quantité suffisante et qu'il n'y avait pas d'épidémie de malaria dans sa province.

**En province Gitega**, le district sanitaire de Ntita en commune Gishubi ne disposait plus de médicaments contre la malaria depuis le 23 juin 2019, alors que les malades souffrant de la malaria y étaient très nombreux. Les patients étaient contraints de se déplacer vers Gitega à au moins 45 km pour se faire soigner.

### **III.2. Recrudescence de choléra dans certains coins du pays**

En face du paludisme, c'était aussi la recrudescence de l'épidémie de choléra qui était une triste réalité. En Mairie de Bujumbura et en province Cibitoke, 25 cas y avaient été recensés depuis le 5 juin 2019 jusqu'au 19 juin 2019. Selon le ministre de la santé et de lutte contre le sida, Thadée Ndikumana, 15 cas de choléra étaient enregistrés au chef-lieu de la commune Rugombo province Cibitoke à l'ouest du pays, et 10 cas sur la colline Busoro, zone Kanyosha commune Muha au sud de la ville de Bujumbura. Le ministère reconnaissait que 20 personnes parmi elles étaient déjà guéries et que 5 personnes étaient encore sous traitement. Le ministre avait déclaré qu'une étude menée récemment par ce ministère a montré que les rivières traversant la plaine de l'Imbo et se déversant dans le lac Tanganyika et la rivière Rusizi regorgent de vibrions cholériques.

Les autorités du ministère demandaient à la population d'observer les mesures d'hygiène, d'utiliser à bonne escient les latrines et se laver à l'eau propre et avec du savon. Mais cette population réclamait à corps et à cris l'eau potable qui est très rare dans ces localités.

## **IV. D'autres faits de mauvaise gouvernance observés pendant la période du rapport**

### **IV.1. Des manifestations publiques comme moyens politiques de manipulation des masses**

Le régime dictatorial de Pierre Nkurunziza a adopté la stratégie de manipulation des masses pour se fabriquer des soutiens au sein de la société burundaise. Face à toute tentative de dénonciation des crimes commis par le régime, celui-ci réplique le plus vite possible par des manifestations de manipulation politique de masse pour ne pas donner le temps à la population de réfléchir et de prendre position face aux dénonciations.

En date du 08 juin 2019, des foules organisées par le régime du CNDD-FDD se sont empressées à se rassembler partout dans les provinces pour protester contre les médias occidentaux surtout français, accusés de « donner la parole aux putschistes et à leurs alliés ». C'était au lendemain d'une émission exclusive sur la situation des droits de l'homme au Burundi de Madame Marguerite Barankitse sur la Radio France Internationale, la TV5Monde et le journal le Monde en date du 3 juin 2019.

Du rondpoint de la gare du nord en Mairie de Bujumbura, une marche manifestation est passée par le boulevard du 28 novembre jusqu'à l'ambassade de France. Des femmes membres du parti au pouvoir étaient au rendez-vous brandissant des pancartes sur lesquelles étaient écrits des messages hostiles aux médias français accusés de diffuser de fausses informations sur le Burundi. Devant l'ambassade de France où s'est terminée cette manifestation, l'orateur du jour, Hamza Venant Burikukiye président de l'organisation CAPES+ qui a pris la parole au nom des organisateurs, il s'en était pris aux médias occidentaux surtout la Radio France Internationale, TV5 Monde en les accusant de donner la parole aux gens qui ternissent l'image du Burundi, qui insultent les institutions du pays. Lors de cette manifestation, l'ambassadeur de France au Burundi est passé près de l'endroit où était rassemblés les manifestants mais n'avait pas reçu de parole pourtant réclamée.

Cette manifestation contre les médias occidentaux et la défenseuse des droits de l'homme et des enfants Marguerite Barankitse avait été organisée dans presque tous les chefs-lieux des provinces.

Le lendemain, le conseil national de la communication est monté au créneau contre ces médias. Cet organe de régulation des médias au Burundi avait aussitôt sorti un communiqué de presse menaçant de sanctionner la Radio France Internationale, l'accusant de diffuser de fausses informations visant à ternir l'image du Burundi et d'outrage au chef de l'État.

En Mairie de Bujumbura, des manifestants ont profité de l'occasion pour s'en prendre aux évêques catholiques devant la nonciature apostolique à Bujumbura, les autres devant l'ambassade de France et ont forcé l'ambassadeur à écouter des propos sans réplique où ils lui demandaient de faciliter un partenariat entre les Imbonerakure et les gilets jaunes de France.

Le parti CNDD-FDD avait également profité de l'occasion pour collecter en quelques heures environs 41 millions de francs burundais car chaque manifestant avait été obligé de payer 1000FBU au moins pour la construction d'une permanence du Parti CNDD-FDD.

Signalons qu'une femme paysanne de la province Cankuzo à l'est du Burundi, avait été victime de bousculade et avait vu sa langue coupée et une dent déracinée sans aucune assistance. Les manifestants avaient poursuivi la marche sans se soucier de la victime qui avait été secourue par les passants.

#### **IV.2. « Les aides des Blancs ne seront plus acceptées », dit le Président du Sénat**

**En province Makamba**, Révérien Ndikuriyo, Président de la Chambre Haute du Parlement n'avait pas hésité de déclarer publiquement que les aides des blancs ne seront plus acceptées dans son pays. « *Je mets en garde le gouverneur de Makamba : monsieur le gouverneur, n'acceptez aucune aide de la part des blancs dans la construction des infrastructures érigées dans notre province. N'acceptez même pas un seul sac de ciment...* », avait-il menacé lors des travaux communautaires, le 29 juin 2019, au stade de son équipe aigle noir situé sur la colline Gisenyi, commune Makamba. Signalons qu'un immeuble à 6 niveaux baptisé « *Immeuble contre l'arrogance européenne* » est en train d'être construit au chef-lieu de la province Makamba depuis 2016. Ce dernier abritera les bureaux de la province.

---

### **IV.3. Nouvelle suspension des activités de l'ONG locale PARCEM**

Les activités de l'association " Parole et Actions pour le Réveil des Consciences et Evolution des Mentalités "PARCEM" sont de nouveau suspendues, selon l'ordonnance signée par le Ministre de l'intérieur le 13 juin 2019. Le gouvernement du Burundi accuse le représentant de l'association sans but lucratif PARCEM de s'être écarté de ses objectifs tels que consignés dans ses statuts. Le ministre Pascal Barandagiye reproche à Faustin Ndikumana de s'être plutôt activé à ternir l'image du pays et de ses dirigeants dans le but de troubler la paix et l'ordre public. L'association Parole pour le Réveil des Consciences et l'Evolution des Mentalités avait été suspendue au même titre que d'autres organisations de la société civile burundaise au lendemain du putsch manqué de 2015, mais elle avait obtenu l'autorisation de rouvrir les activités plus tard. Le Ministre de l'intérieur regrettait que le représentant légal de cette association ne se soit pas amendé. Sa suspension rallonge la liste d'une dizaine d'organisations de la société civile burundaise qui sont sous la sellette.

### **IV.4. L'ombudsman burundais contre le dialogue inter burundais**

L'ombudsman Burundais Edouard Nduwimana s'inscrit en faux contre le récent appel de l'ONU à la réouverture du dialogue inter burundais extérieur, demandé par Ismaël chergui, commissaire pour la paix et la sécurité de l'Union Africaine. Dans sa déclaration rendue publique mercredi le 19 juin 2019, Edouard Nduwimana a fustigé le briefing sur le Burundi organisée en date du 14 juin 2019 au conseil de sécurité des Nations Unies au cours duquel l'ambassadeur Ismaël Chergui, commissaire pour la paix et la sécurité de l'Union Africaine, avait demandé la réouverture du dialogue inter burundais, volet extérieur, en avançant que c'est pour permettre la réconciliation au Burundi et qu'il n'y a pas d'autres alternatives. Selon l'ombudsman burundais, le briefing avait été demandé par des pays qui pourtant étaient au courant des « *avancées réelles en termes de paix, de sécurité et de réconciliation* » au Burundi.

Le médiateur national fait savoir que le dialogue inter burundais extérieur a été clôturé et que le facilitateur a même présenté son rapport final au médiateur choisi par la communauté des pays de l'EAC, le président Yoweli Museveni. Pour lui, faire un pareil débat au conseil de sécurité des Nations Unies sur le Burundi n'est d'aucun intérêt. Cette institution pense que cet appel à la reprise du dialogue inter burundais extérieur va à l'encontre de la motivation des parties prenantes qui se préparent déjà pour le rendez-vous important de 2020.

Dans la même déclaration, Edouard Nduwimana a dénoncé négligemment les actes de violences et d'intolérance à caractère politique qui se commettent dans le pays et qui restent malheureusement impunis.

Il fait fi de l'existence de plus de 500 000 burundais en exil et des millions de burundais morts et/ou victimes de graves violences et violations de droits de l'homme commises et continues depuis le déclenchement de la crise du troisième mandat de Pierre Nkurunziza en 2015, comme si le passé était passé, et que le présent est ce qu'il doit être.

#### **IV.5. Des églises et responsables d'églises dans le collimateur du régime du CNDD-FDD**

En province Makamba, l'administration provinciale procède à la surveillance rapprochée des églises. Le gouverneur a mandaté des fidèles des églises œuvrant dans sa province pour procéder aux enregistrements sonores des différents messages transmis lors des assemblées. La mesure avait été décidée par le gouverneur de Makamba Gad Niyukuri lundi le 10 juin 2019 lors d'une réunion de sécurité. D'après le gouverneur, certains responsables des églises prêchent, lors des différentes homélie, des messages pouvant créer l'insécurité.

*« Chaque fidèle d'église doit suivre attentivement ce que prêche son responsable. Non seulement vous allez attentivement suivre, mais aussi il faut enregistrer ces messages puis nous les communiquer en temps réel pour traquer ces derniers », a-t-il ordonné.*

*« Nous l'avons constaté en 2015, certains responsables d'églises ont participé aux insurrections populaires qui ont fait des pertes en vies humaines et d'autres ont fui le pays », a martelé le gouverneur de Makamba Gad Niyukuri.*

Certains responsables des églises contactés disent être inquiets par cette mobilisation du gouverneur car certains de ces leaders pourraient même faire objet de montages pour se débarrasser d'eux

*« Certains fidèles peuvent profiter des malentendus au sein des églises pour faire des montages contre leurs responsables », a fait savoir un des responsables d'églises contacté.*

*« De tels messages sont à bannir surtout lors des réunions populaires car ils peuvent réveiller des conflits latents alors gérés à l'interne sur base des statuts », se lamente un autre responsable d'église contacté. Ils demandent aux autorités administratives de tenir des réunions en s'abstenant de messages qui peuvent inciter des conflits dans la communauté.*

Les conséquences de la mesure n'ont pas tardé à se concrétiser. L'église Beloved Church de Makamba s'est vue refuser le culte du dimanche 16 juin 2019 par le gouverneur de Makamba Gad Niyukuri suite à une plainte insensée d'un fidèle, membre du CNDD-FDD au pouvoir.

Il y a aussi 4 responsables de l'église EUSEBU se trouvant au quartier du chef-lieu de la province Makamba, convoqués par le gouverneur, lui aussi catéchiste dans la même église, pour des raisons personnelles de conflits fonciers avec son église. « *Il nous a convoqués dans son bureau avec des menaces de nous emprisonner. Il se fait juge alors que le conflit nous opposait. On a passé toute la journée dans son bureau* », regrette un des responsables convoqués.

Signalons aussi qu'un prêtre de la paroisse catholique de Makamba a été convoqué en avril dernier par Gad Niyukuri pour s'expliquer sur ce qu'il avait dit dans une homélie.

Un autre pasteur de l'église « Guérison des âmes » d'origine congolaise a été signifié par Japhet Ntunzwenayo, administrateur de la commune Makamba de céder la place à un pasteur national dans un délai ne dépassant pas le mois de juin.

**En province Cankuzo**, les prières de l'église adventiste du 7<sup>ème</sup> jour de Muterero ont été suspendues par la police le samedi 15 juin 2019. L'église est divisée à cause d'un pasteur du nom de Bidandaza Benjamin soutenu par le pouvoir du CNDD- FDD. Ce pasteur en situation de sanctions avait perturbé la prière voulant remplacer les pasteurs de Muterero, mais les fidèles avaient refusé jusqu'à lui arracher le microphone. Quelques membres du CNDD -FDD de la même église l'avaient soutenu mais comme ils étaient moins d'une dizaine, le jour du sabbat n'avait pas été célébrée. Les policiers dépêchés par le gouverneur Désiré Njinji avaient eu eux aussi le mot d'ordre de soutenir le pasteur qui perturbait l'ordre.

Le pouvoir s'ingère dans les affaires de cette église parce que cette dernière a son siège aux Etats-Unis d'Amérique qui ne tolèrent pas les dérives autoritaires du régime, nous a révélé un des membres de l'administration provinciale.

#### **IV.6. Un conducteur de moto torturé par des agents de police en province Makamba**

En date du 20 juin 2019, des agents de la garde du commissaire provincial de police à Makamba ont torturé le prénommé Léonce l'accusant de ne pas exécuter l'ordre de s'arrêter lors du contrôle policier.

*« Il transportait un patient au centre de santé et il n'avait pas vu qu'on lui avait demandé de s'arrêter. A notre grande surprise, le véhicule du commissaire provincial l'avait poursuivi jusqu'au centre de santé et les policiers l'avaient tabassé jusqu'à mettre du sable dans sa bouche pour l'empêcher de crier »,* témoignaient les collègues de la victime.

Celle-ci avait été hospitalisée à l'hôpital Makamba où il était dans un état comateux depuis cet incident. *« Chaque fois qu'on arrive sur des barrières policières, ils nous exigent de l'argent sans aucune justification d'infractions commises »,* regrettaient-ils. Signalons qu'une réunion qui était prévue à leur intention avec le secrétaire provincial du CNDD-FDD le même jour de l'incident avait par la suite été boycottée.

## V. Conclusion et recommandations

Le Président Pierre Nkurunziza a mis en priorité ses intérêts personnels au détriment des intérêts de tout un peuple. Tout tourne, au Burundi, autour de lui seul. Tout est permis à condition qu'il demeure le seul maître du jeu politique et économique. Les jeunes de la milice Imbonerakure sont instrumentalisés pour défendre le culte de sa personnalité et rester éternellement à la tête du Burundi. Ils sèment impunément le désordre et la désolation dans leurs collines, au nom de Pierre Nkurunziza en la personne qui se la coule douce et tourne le pouce dans son fauteuil au palais.

Toutes les autres priorités nationales sont délaissées au profit de la manipulation politique et des élections visant la « légitimation des institutions » et le « partage du gâteau national ». Ainsi, le régime en mal de convaincre et conscient des maux qu'il a causés aux Burundais durant les 14 années de pouvoir, privilégie la violence et la terreur pour s'imposer bon gré mal gré.

Vu tout ce qui précède, le FORSC recommande ce qui suit aux différents partenaires et institutions nationales et internationales :

### **Aux institutions de l'Etat et au gouvernement du Burundi :**

- De se désolidariser d'avec le régime de Pierre Nkurunziza qui a failli à ses responsabilités de promotion et de protection des droits de ses citoyens et qui a mis en avant ses intérêts personnels au détriment des intérêts de la nation et du peuple burundais ;
- De rétablir un Etat de droits qui respecte les libertés individuelles et collectives en mettant un terme au projet de Pierre Nkurunziza d'entretenir le chaos et le désordre politique qui ne profitent qu'à lui seul ;
- D'arrêter la chasse à l'homme contre les opposants politiques pour donner un sens aux élections de 2020 ;
- D'exiger des sanctions à l'encontre des auteurs des violences sexuelles dans les écoles et contre des mineurs ;
- De mettre fin aux rançonnements et aux demandes incessantes de contributions financières forcées ;
- De protéger la population burundaise contre les épidémies qui font rage dans le pays dans le silence complice du régime en place ;

**Aux représentants du peuple, aux partis politiques, organisations syndicales, aux organisations de la société civile et aux confessions religieuses :**

- D'initier des actions civiques pour refuser la tyrannie et réclamer le départ du régime de Pierre Nkurunziza qui tue et détruit tout sur son passage.

**A l'EAC, UA et ONU :**

- De suivre de près l'évolution de la situation au Burundi et d'arrêter le soutien du régime en maintenant les missions de maintien de la paix accordées à des auteurs de graves violations des droits de l'homme ;
- D'envoyer urgemment une force militaire et des observateurs internationaux pour protéger le peuple burundais et sécuriser le déroulement des élections inclusives en vue d'une alternance politique rassurante.